



**ANVITA**  
ASSOCIATION NATIONALE  
DES VILLES ET TERRITOIRES ACCUEILLANTS

**CAMADOL**

Collectif d'Aide aux Migrants et  
à leurs Accompagnants  
Pays de Dol-de-Bretagne

## **Communiqué de presse**

Le réseau des Territoires Accueillants 35 (RTA 35) en partenariat avec l'ANVITA et l'association CAMADOL informe de la tenue de sa prochaine journée annuelle d'échange et de rencontre qui se tiendra

**SAMEDI 12 OCTOBRE 2024**

**SALLE CHATEAUBRIAND (à compter de 13h30)**

**48 rue Lejampetel à DOL-DE-BRETAGNE (35095)**

Cette troisième rencontre aura pour thème « **l'accueil des personnes exilées en milieu rural : un atout pour nos territoires !** ».

A travers des échanges d'expériences et des témoignages d'acteurs de terrain (associatifs, fédération d'associations, élu-es et représentants de collectivités locales et territoriales, représentants d'employeurs, personnes exilées, chercheurs) et **en présence de Pascal BRICE** (grand témoin de cette rencontre et président de la Fédération des acteurs de la solidarité et), il s'agira de montrer au-delà de l'engagement et des défis, les bienfaits de l'accueil des personnes exilées pour les communes et les territoires.

En ce sens, les thématiques de l'emploi et de l'accès à l'emploi, de la mobilité et des transports, de l'hébergement, des bénéfices mutuels de l'accueil pour un territoire rural seront particulièrement abordées.

Inscription en ligne via le formulaire : <https://form.jotform.com/242481554953059>.

### **Pour tout contact et informations**

[territoires.accueillants35@gmail.com](mailto:territoires.accueillants35@gmail.com)

Programme prochainement publié sur le site du RTA - <https://rta35.fr> et sur sa page Face Book – Territoires accueillants 35

*Le RTA 35 est un réseau créé en octobre 2020 qui vise à mutualiser les expériences, les compétences, les moyens entre associations et collectivités locales, à mieux coopérer au niveau de l'ensemble du département d'Ille et Vilaine au service des exilés et au final de ses habitants. Il vise également à interpeller les pouvoirs publics sur leurs engagements, leurs prérogatives et leurs responsabilités et plus largement de sensibiliser les citoyens sur ces enjeux d'intégration des personnes et familles exilées.*